

Office fédéral des affaires économiques
extérieures

Service de l'Europe occidentale

Sp 821 - Dr/wm

Le 12 février 1988

Rapport succinct
sur les pourparlers économiques bilatéraux
entre l'Espagne et la Suisse
Berne, 11 février 1988

Ces pourparlers ont permis un échange de vues franc sur un certain nombre de problèmes parfois assez délicats d'ordre bilatéral ou en relation avec le processus d'intégration européenne. Chaque délégation a exposé sa position de manière très directe sur ces questions et certaines divergences de vues ont été ouvertement constatées.

Questions liées à l'intégration européenne

L'Ambassadeur Lévy a donné une appréciation positive de la réunion des Ministres AELE/CE responsables du marché intérieur du 2 février 88: alors que les difficultés sérieuses apparues lors de sa préparation laissaient, à certains moments, craindre le pire, cette réunion a finalement été un succès. La qualité particulière des relations entre les pays de l'AELE et la CE a en particulier été reconnue et aucun domaine n'a été écarté pour une coopération future.

L'Ambassadeur Lévy n'a pas manqué de relever que la Suisse avait été étonnée sinon déçue de l'attitude négative adoptée par l'Espagne lors de la préparation de cette réunion. Tout en reconnaissant la priorité mise par la CE sur la réalisation de son marché intérieur, il a regretté que le mot "consultation" entre pays de l'AELE et CE n'ait pas pu être introduit dans la déclaration finale.

Le Secrétaire général Perez Fernandez a déclaré que l'Espagne était résolument en faveur d'un approfondissement de la coopération avec les pays de l'AELE et d'une extension du marché unique à ces pays. Le problème est que l'Espagne n'a pas tiré autant d'avantages que ses partenaires aussi bien à l'occasion de son accession à la CE que lors de la négociation des protocoles ad-



ditionnels avec les pays de l'AELE. Il est donc logique qu'elle cherche à rétablir l'équilibre en demandant des compensations devant permettre un rattrapage économique des pays européens les moins avancés. C'est sous cet angle qu'il faut comprendre l'approche globale défendue par l'Espagne qui voudrait obtenir des avantages dans des domaines autres que le secteur industriel et notamment dans le secteur agricole où elle dispose d'avantages comparatifs importants.

L'Ambassadeur Lévy a indiqué que la Suisse, comme les autres pays de l'AELE d'ailleurs, était en principe prête à coopérer dans tous les domaines avec la CE. Il convient cependant de rester réaliste et de se concentrer sur les secteurs où les chances de succès sont les meilleures et où les intérêts mutuels sont évidents. Ce n'est aujourd'hui réalistement pas le cas du secteur agricole. L'Espagne ne devrait donc pas trop se braquer sur cette question, l'avenir de ce pays se situant bien plutôt dans son développement industriel. Une approche trop globale en matière de coopération CE/AELE aurait, de plus, pour effet de ralentir la progression de celle-ci, voire de la bloquer, ce qui serait regrettable.

Du point de vue espagnol, la notion de cohésion ne doit pas être réduite uniquement à sa composante financière. Lorsque l'Espagne demande aux pays de l'AELE de participer à ce processus de cohésion, elle n'attend pas en premier lieu de ceux-ci qu'ils participent financièrement aux fonds de développement structurels. Le principe de cohésion doit plutôt être présent dans tous les domaines de coopération et l'Espagne désirerait obtenir des avantages dans le secteur commercial, mais aussi en matière de recherche et de transfert technologique, d'achats publics et d'aide publique. La Suisse pourrait notamment participer à cet effort de cohésion en ouvrant plus largement son marché aux produits agricoles espagnols.

La Suisse est prête à envisager une contribution à la cohésion de l'Europe, a précisé l'Ambassadeur Lévy. Il convient cependant d'être prudent dans l'interprétation de cette notion; il serait en effet erroné de considérer que tout écart de développement économique entre les pays doit automatiquement faire l'objet d'une compensation de la part des nations les plus développées à celles qui le sont moins.

Un échange de vues a eu lieu au sujet de la simplification des règles d'origine, ainsi que sur la question du trafic de perfectionnement passif des textiles. Les problèmes liés à la conclusion de l'accord Suisse-CEE sur les assurances ont été au centre de l'entrevue que le Secrétaire général Perez Fernandez a eue avec le Secrétaire d'Etat Blankart.

Questions bilatérales

L'année dernière a été une bonne année pour l'Espagne du point de vue économique (croissance de 5%). Les autorités espagnoles restent cependant préoccupées par le chômage élevé (20%) et surtout par la forte croissance du déficit commercial extérieur qui a doublé en 1987. Pour ce qui est des échanges avec la Suisse, les exportations espagnoles ont stagné, alors que les importations de produits suisses ont fortement augmenté en 1987. Dans le contexte de ce déséquilibre extérieur également, le Secrétaire général Perez Fernandez a demandé une amélioration de l'accès des produits agricoles espagnols sur le marché suisse.

Tout en faisant remarquer que l'agriculture est un élément important de la défense nationale suisse, l'Ambassadeur Lévy a indiqué clairement que, vu les immenses problèmes auxquels est confrontée actuellement l'agriculture suisse, l'Espagne ne devait pas s'attendre à des concessions dans ce domaine. La plus grande partie des produits agricoles espagnols n'étant d'ailleurs pas en concurrence avec les produits suisses, leur importation en Suisse est libre. L'Espagne doit donc engager les efforts nécessaires pour prendre des parts de marché à ses autres concurrents étrangers.

Des notes ont été remises à la délégation espagnole concernant les problèmes assez sérieux que les exportateurs et investisseurs suisses rencontrent en Espagne:

- difficultés découlant du système espagnol de normes et d'homologation
- restrictions en matière de contrat de licence et d'assistance technique
- difficultés d'obtention des permis de travail
- problèmes de l'industrie pharmaceutique suisse établie en Espagne (niveau de prix insuffisant, longueur de la procédure d'enregistrement).

Annexes: listes des délégations

Copie à: Ambassade de Suisse, Madrid
 Mission suisse auprès des CE, Bruxelles
 Mission suisse près l'AELE et le GATT, Genève
 MM. B, Cm, Rb, Py, Ly, A, Md, Bd, Je, Ke
 R, Zo, C, Eg, Ba, Zr, Gr/Rz, Dr

Pourparlers économiques bilatéraux hispano-suisse
Berne, 11 février 1988

Délégation suisse

M. Philippe LEVY	Ambassadeur Délégué du Conseil fédéral aux accords commerciaux
M. Giovanni COLOMBO	Chef-adjoint Bureau de l'intégration DFAE/DFEP
M. Anton EGGER	Chef du Service des questions d'origine OFAEE
M. Elvezio CONTESTABILE	Chef-adjoint Service du commerce mondial GATT OFAEE
M. Jacques DERRON	Adjoint scientifique Service de l'Europe occidentale OFAEE
M. Walter FRUNZ	Premier Secrétaire Ambassade de Suisse en Espagne
M. Michel DEROBERT	Secrétaire du Vorort de l'Union suisse du commerce et de l'industrie

Pourparlers économiques bilatéraux hispano-suisse
Berne, 11 février 1988

Délégation espagnole

M. Pedro **PEREZ**

Secrétaire général au commerce
Ministère de l'économie et des
finances

M. Gonzalo **ORTIZ**

Sous-directeur général
pour les relations économiques
avec les pays européens et zones
européennes de libre-échange
Ministère des affaires étrangères

M. Victor **ECHEVARRIA**

Sous-directeur général
pour la politique commerciale avec
les pays de l'OCDE non communautaires
Ministère de l'économie et des
finances

M. Rodolfo **GIJON**

Conseiller commercial
Ambassade d'Espagne à Berne